

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS

2023-2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

DROIT

Lire le droit. Du Digeste à ses commentaires médiévaux. Un séminaire de lecture des sources juridiques occidentales

Emanuele Conte (LIER-FYT) et Dario Mantovani

La société occidentale a confié son ordre à des textes, qui ont leur origine dans l'antiquité romaine : apparemment éloignés, un travail prodigieux de réappropriation n'a jamais cessé de les rendre proches du présent et de nous apprendre l'art de l'interprétation.

Écrits et réécrits, assemblés et démontés sans cesse, ces textes sont les miroirs des pouvoirs et des droits : ils reflètent les sociétés qui les ont créés et commentés, et en même temps établissent le canon du droit en Occident.

Ce séminaire propose une lecture à la fois juridique, philologique et historique du Digeste de Justinien et des commentaires élaborés par la scolastique médiévale.

Le séminaire se déroulera en quatre séances de trois heures chacune, pendant lesquelles Dario Mantovani (Collège de France) présentera le Digeste de Justinien du point de vue du spécialiste du droit romain. Emanuele Conte suivra en présentant les mêmes questions du point de vue du spécialiste du droit médiéval.

54 boulevard Raspail. Salle AS1_23.

2nd semestre | mardi 15:00-18:00 | 12 mars 2024-6 mai 2024

L'inappropriable (suite)

Paolo Napoli (LIER-FYT)

La notion d'inappropriable, que le langage du droit traduit normalement en celle d'indisponible, indique les limites opposées au sujet individuel dans sa puissance d'user comme il le veut des biens. Selon le sens commun, dire « inappropriable » ou indisponible équivaut à dénoncer un obstacle à la liberté de l'individu. Dans les dernières années, la réapparition des biens communs sur la scène nationale et internationale, juridique et politique, a contribué à affaiblir ce schéma : l'indisponibilité n'est plus cette limite opposée à des sujets amoindris et inhibés, mais devient un véritable démultiplicateur de pratiques. Au-delà de la thématique des biens communs, il s'agit de souligner comme la notion d'inappropriable (indisponible) ne doit pas être considérée seulement en termes d'extra-commercialité ou bien comme le revers d'une réduction « patrimonialiste » des choses. Au contraire, l'indisponibilité est le réquisit matériel et culturel par excellence d'une jouissance collective des biens auxquels sont attachés des droits. Dans ce cadre la tension propriété-administration devient un enjeu décisif. Le séminaire poursuivra la réflexion entamée l'année dernière et après une reprise des quelques principes fondamentaux il se livrera à une analyse de situations diversifiées.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.06.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | mercredi 14:30-16:30 | 8 novembre 2023-12 juin 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Le cas et la perplexité. Atelier de casuistique juridique et morale

Paolo Napoli et Michele Spanò (tous deux LIER-FYT)

La casuistique désigne la résolution judiciaire des différends mais aussi, sur un plan historique plus vaste, toute application concrète du raisonnement au service d'une cause juridique ou morale. Avant d'annoncer un choix de méthode, « faire » de la casuistique juridique signifie ainsi reconnaître au droit son propre terrain empirique, un terrain qui est avant tout institué et délimité par des opérations logiques et argumentatives ayant lieu dans un procès. À l'aune de la notion de perplexité, qui selon Leibniz caractérise l'état d'esprit face à l'incompatibilité entre deux normes dans leur application à une situation donnée, l'atelier se penchera sur des affaires judiciaires de nature différente et relevant d'une chronologie très ample. La casuistique étant le véritable terrain du droit, chaque séance sera structurée de la manière suivante: sur l'arrêt choisi, dont le texte sera distribué d'avance aux participant·e·s, deux intervenant·e·s se confronteront pendant deux heures alors que la troisième heure sera consacrée à l'intervention des participant·e·s. Quelque séance de réflexion méthodologique et historique s'alternera au traitement des affaires judiciaires tout au long de l'année. Ce module pédagogique de trois heures permet de tenir ensemble l'activité de recherche et la formation « pratique » des étudiant·e·s.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle gradinée.

Annuel/mensuel (2^e) | mercredi 17:30-20:30 | 8 novembre 2023-12 juin 2024

Lus et relus. Exercices de réflexion inter-temporelle

Paolo Napoli et Michele Spanò (tous deux LIER-FYT)

Le séminaire continuera cette année selon la formule désormais rodée. Il s'agit d'un atelier de lecture de textes, plus ou moins classiques, qui sont particulièrement significatifs pour comprendre le rapport entre le droit et les sciences humaines et sociales. Pour chaque texte se confrontent deux lecteurs ou lectrices dont un(e) connaît déjà l'ouvrage pour l'avoir lu dans le passé alors que l'autre le découvrirait pour la première fois. Il y aurait ainsi l'intersection entre une relecture et une lecture dont il pourrait être intéressant de mesurer les écarts selon les registres de l'actualité, de l'actualisation ou, éventuellement, d'une relégation définitive aux archives (historiques et conceptuels). Le couple de lecteurs ou lectrices serait caractérisé par une différence d'âge du fait que revenir sur un texte suppose normalement une expérience plus longue que celle du ou de la néophyte. Mais il n'est pas exclu en principe que le ou la plus jeune puisse se pencher une deuxième fois sur un livre que le ou la plus âgé(e) ignore. La formule vise aussi à un échange plus étroit entre chercheurs et doctorants dans un esprit de sollicitation mutuelle et non hiérarchisée. L'auditoire est évidemment le tiers appelé à compléter cette opération.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle gradinée.

Annuel/mensuel (4^e) | mercredi 17:30-20:30 | 22 novembre 2023-26 juin 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Changement contre connaissance

Otto Pfersmann (LIER-FYT)

L'opposition entre connaissance et changement est aussi fondamentale pour la compréhension des phénomènes juridiques que lointaine des préoccupations des juristes. Le présent séminaire entend en explorer la fonction structurante dans le fonctionnement de la doctrine et de la théorie du droit.

On peut résumer la problématique sous la forme d'un simple paradoxe : comme toute connaissance, la connaissance juridique vise à fournir des données objectives et précises relatives à son objet, mais la position généralement sinon du moins implicitement partagée par la doctrine consiste au contraire dans la thèse selon laquelle une telle connaissance est toujours aléatoire, relative, subjective et imprécise. Cette conception a plusieurs conséquences sur le plan théorique et pratique : elle déplace l'intérêt doctrinal exclusivement vers le « cas concret » et elle invite à présenter comme une connaissance ce qui constitue en vérité un changement ou au moins la tentative d'une modification, c'est à dire l'imposition d'une nouvelle règle sans rapport avec celle dont on pouvait attendre l'application. La connaissance n'est donc pas une connaissance au sens généralement admis dans d'autres domaines. Mais si la doctrine devait ouvertement et explicitement revendiquer une fonction de changement de la règle applicable, elle devrait tout aussi explicitement renoncer à toute fonction de connaissance, mais sans connaissance, il ne lui serait pas possible de modifier précisément telle ou telle donnée jusqu'alors en vigueur en tant que règle.

Le débat est rarement posé en ces termes, parce que la doctrine évite d'entrer dans une discussion d'épistémologie générale, car elle cherche à être dominante tout en maintenant la relativité de ses affirmations.

Le présent séminaire cherchera à reconstruire ces éléments à partir des textes doctrinaux anciens et contemporains, les confrontera aux théories du droit et discutera les conséquences de ces positions pour l'évolution du droit positif.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.07.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | lundi 16:30-18:30 | 23 octobre 2023-13 mai 2024

Les grandes controverses du droit constitutionnel contemporain

Otto Pfersmann (LIER-FYT) et Olivier Cayla

Avec l'émergence du constitutionnalisme moderne à la fin du XVIII^e siècle en Occident, la question de savoir si les actes des gouvernants sont ou non « constitutionnels » est apparue comme étant cruciale, car elle se comprenait comme étant une qualification juridique conditionnant l'obéissance des gouvernés ou leur désobéissance légitime. Cette question fondamentalement politique et juridique a ainsi alimenté des controverses doctrinales fameuses, de forme apparemment juridique, mais qui, du point de vue de certains théoriciens, restaient difficiles à trancher tant qu'elles demeuraient de simples « opinions » de professeurs de droit.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Avec la consécration, à l'époque contemporaine, de droits et principes fondamentaux formulés par des textes - constitutionnels ou de traités internationaux - spécifiques, que des juridictions nouvelles et spécialisées ont pour mission d'interpréter afin d'imposer aux gouvernants (notamment au législateur) l'obligation d'y conformer leurs actes, on avait pu espérer qu'il s'établisse une doctrine consolidée permettant une connaissance de plus en plus précise et structurée des données en cause. Or il se produit exactement le contraire : les controverses ne font que redoubler et gagner en complexité entre ceux qui cherchent à analyser, comprendre, restituer et systématiser les données du droit positif. Il devient aussi difficile de s'orienter dans les méandres des ordres juridiques que de se forger une opinion fondée et convaincante.

Animé par les deux juristes constitutionnalistes que compte l'EHESS et qui adoptent justement, sur ces questions, des vues controversées, ce séminaire développera l'ensemble de ces dimensions du débat contemporain et portera autant sur les questions relatives à la nature du système juridique que sur celle de la signification concrète des textes fondateurs et leur actualisation jurisprudentielle. Afin de mieux saisir ces enjeux, la discussion s'articulera autour de cas concrets décidés par des juridictions françaises, supranationales et étrangères, en particulier américaines, allemandes, italiennes et autrichiennes.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.06.

2nd semestre/hebdomadaire | mardi 18:30-20:30 | 5 mars 2024-4 juin 2024

Renouveler l'analyse juridique des droits et libertés fondamentaux par l'épistémologie juridique

Régis Ponsard (LIER-FYT)

L'étude des analyses juridiques des droits et libertés fondamentaux révèle un paradoxe : le déploiement de la protection juridique des droits et libertés fondamentaux par voie dispositionnelle et jurisprudentielle à tous les niveaux de la hiérarchie des normes des systèmes juridiques censés poursuivre l'idéal d'un État de droit fort, ne s'est pas accompagné d'un progrès corrélatif de la *théorie juridique générale de ces droits et libertés*. Les informations juridiques particulières fournies sur tel ou tel droit ou liberté sont légion. Mais, les connaissances acquises et justifiées scientifiquement, comme plus généralement les cadres susceptibles d'être qualifiés de « théorie générale des droits et libertés fondamentaux » (et à même d'identifier ainsi la grammaire de ces objets juridiques et de mettre à jour les moyens intellectuels propres à les analyser de façon juridiquement et scientifiquement critique) sont, en France, comme sur la scène internationale, peu nombreux et loin d'être en mesure de répondre scientifiquement à des questions qui pourraient pourtant paraître élémentaires - quels que soient par ailleurs les notables et précieux succès accomplis par certaines recherches.

Une philosophie des droits et des libertés fondamentaux n'est pas une théorie juridique de ces structures juridiques de protection. De plus, la mise en œuvre efficace de toute doctrine des droits et libertés fondamentaux dépend aussi de la théorisation juridique de ces instruments normatifs.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Or, contrairement à une idée reçue communément partagée y compris dans l'*opinio juris*, la science du droit en l'état de ses développements n'offre pas véritablement aux juristes (magistrats, avocats, conseillers juridiques, universitaires....), ainsi qu'aux destinataires des normes désireux de connaître leurs droits et libertés juridico-politiques - et plus généralement à tous ceux en mesure de transcrire juridiquement des idéaux politiques - les moyens intellectuels de saisir et donc de maîtriser par la connaissance ces structures dans nombre de leurs composantes et dimensions juridiques les plus caractéristiques. Cela contribue à expliquer certaines des *illusions juridiques* sur l'état réel de la capacité des systèmes juridiques à faire ce qu'ils semblent pourtant annoncer en matière de protection de ces droits et libertés fondamentaux, et le décalage existant entre la confiance placée dans ces structures et la relative insuffisance théorique de leur analyse juridique réelle, favorisée par la grande complexité des problèmes scientifiques qu'elles soulèvent. Les études de ces structures en droit sont ainsi sous la dépendance de la pensée juridique, et plus exactement de la capacité de la théorie du droit et des développements de l'épistémologie juridique appliquée à les penser.

Le séminaire dont la première phase a débuté au second semestre 2021 s'est donné pour objets d'étude, au cours de cette première partie, de penser notamment : l'absence d'identification liminaire explicite opératoire (pourtant logiquement exigée) des concepts d'analyse des « droits » et « libertés fondamentaux », dans les études juridiques censées pourtant former les professionnels du droit à l'étude de ces droits et libertés ; l'absence, dans ces études, de théorisation et donc d'explicitation de l'articulation juridique imposée par les systèmes juridiques étudiés, entre les niveaux de protection des droits et libertés fondamentaux dans la hiérarchie des normes ; l'absence d'imagination par les doctrines du droit, de nouvelles règles de résolution des conflits de normes relatifs aux droits et libertés fondamentaux bien plus élaborées et efficaces que celles encore aujourd'hui présentes dans les systèmes juridiques et les nouveaux textes de protection des droits et libertés (à l'image, par exemple, de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) ; l'insuffisante théorisation des différents types d'objets susceptibles d'être qualifiés de « réserve législative » etc.

Nous avons analysé tout particulièrement dans la seconde phase de notre investigation les problèmes et débats scientifiques aujourd'hui soulevés par l'introduction dans le contrôle opéré par la Cour de cassation française du « contrôle » dit « de proportionnalité », censé être exigé par le respect par l'État Français de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'homme, ainsi que les conséquences de « la reconnaissance d'une autorité de chose interprétée » aux décisions de nombreuses juridictions nationales, européennes et communautaires, et leurs incidences aujourd'hui sur la capacité non seulement pour tout « honnête homme » mais aussi pour la science du droit la plus avancée à offrir les moyens de connaître avant que l'on agisse, ce qui est obligatoire, permis ou interdit, juridiquement. L'étude des analyses juridiques des droits et libertés fondamentaux à la lumière des recherches en épistémologie juridique a révélé cette autre conséquence paradoxale, et lourde de conséquences, de la protection contemporaine des droits et libertés relativement à la sécurité juridique.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

L'épistémologie juridique appliquée peut en effet - comme la première phase de notre enquête l'a mis en lumière - tout à la fois aider à mettre à jour cette conséquence (et d'autres que le séminaire a permis d'identifier) mais aussi permettre de rechercher à contribuer à éliminer si besoin ces conséquences, en offrant à la philosophie du droit, à la philosophie politique, aux doctrines générales du droit et de l'État qui le souhaiteraient, les moyens de disposer des instruments juridiques de leurs déploiements efficaces.

Toutefois, comme cette enquête en a déployé la théorisation tout au long de sa deuxième étape, c'est à la condition que cette épistémologie juridique soit élaborée à partir d'une articulation épistémologiquement réfléchie (au cœur d'une science du droit digne de ce nom), de la théorie générale du droit et de l'État avec les disciplines et sciences humaines et sociales dont elle a constitutivement besoin, et auxquelles elle peut offrir réciproquement ses apports.

La troisième phase de notre enquête nous conduit à poursuivre notre investigation sur les fondements du droit public moderne, *sur le sens juridique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité en droit public français*, en confrontant notamment l'identification exacte des normes juridiques censées transposer juridiquement l'idée d'œuvre du droit constitutionnel français (article 1 de la constitution du 4 octobre 1958), à la *réalité effective* de ce qui fait ou non la capacité juridique du *droit-infra constitutionnel* à poursuivre dans le même temps juridiquement ces objectifs censés être fondationnels. C'est précisément cette recherche que nous allons poursuivre cette année à travers l'étude notamment des contentieux constitutionnels et administratifs, en nous intéressant tout particulièrement tant aux décisions du Conseil constitutionnel rendues dans le cadre de la Question dite « Question prioritaire de constitutionnalité », qu'à celles rendues par le Conseil d'État dans le cadre du contentieux dit du « référé-liberté », *par exemple* pendant la période dite de « l'état d'urgence sanitaire », ou relativement à l'égalité juridique au sein du droit fiscal et financier.

Autant d'investigations qui nous permettront surtout d'exposer une nouvelle manière de penser non seulement ce que sont les dites « théories générales des droits et libertés fondamentaux » mais aussi ce qu'elles pourraient et devraient être en science du droit, en offrant par la même un regard renouvelé sur la protection juridique réelle et le devenir des droits et libertés fondamentaux.

54 boulevard Raspail. Salle AS1_24.

2nd semestre/bimensuel (1^{re}/3^e/5^e) | mercredi 10:30-12:30 | 6 mars 2024-19 juin 2024

Penser la dimension juridique des néolibéralismes

Régis Ponsard (LIER-FYT) et Fabien Bottini

La science du droit qui a tant à apprendre des autres disciplines et sciences, a-t-elle élaboré des concepts juridiques d'analyse des néolibéralismes ? Pourquoi ? Quels types de savoirs scientifiques peut-elle dispenser sur les réalités ainsi désignées ? Quels savoirs juridiques produit-elle sur ces réalités ? Quels sont les types d'enseignements que peut délivrer l'épistémologie juridique appliquée, autrement dit la science et l'épistémologie juridiques dans l'étude de la dimension juridique des néolibéralismes ? D'ailleurs, ce que les autres disciplines disent de la dimension

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

juridique des néolibéralismes est-il vrai ? Ce séminaire dont la première phase a débuté au second semestre 2021 est autant une enquête sur le savoir juridique, ses forces et faiblesses, sur ce qu'une science du droit digne de ce nom peut apporter au concert des sciences humaines et sociales, que sur le discours des disciplines et sciences qui assertent sur le droit, disent décrire la réalité de la dimension juridique du monde. Il porte ainsi sur les questions épistémologiques soulevées par l'étude juridique notamment en droit comparé, des néolibéralismes, par l'analyse juridique de la *dimension juridique* des néolibéralismes en science du droit.

Le séminaire s'attache ainsi, par exemple, à montrer pourquoi nombre de cadres juridiques d'analyse y compris quand ils jouent le jeu de la science du droit et ne se contentent pas de pratiques a-scientifiques ou anti-scientifiques, ne permettent pas de voir ce qu'ils devraient pourtant révéler, autant la part que prend le droit dans ces phénomènes que ce que ce dernier pourrait faire face à eux, compte tenu de ses ressources propres. Ainsi par exemple, pourra-t-on penser le relatif silence (à de notables exceptions) des constitutionnalistes en France, mais pas uniquement, des études du droit des droits et libertés fondamentaux et pas seulement, sur les néolibéralismes. Quelles sont alors les causes et les raisons de ce silence de ces analyses juridiques ? Quelles défaillances épistémologiques sont au principe de cet apparent mutisme qui a pour origine une certaine cécité dont il est possible de rendre compte épistémologiquement ?

De même, au-delà des terrains parfois perçus comme plus facilement identifiables par les non juristes, que sont le droit pénal et la procédure pénale, voire le droit du travail, ce sont toutes les dites « branches du droit » qui sont ici poinçonnées quant à leur capacité à saisir certaines réalités, et pas uniquement le droit hospitalier, le droit budgétaire, le droit des finances publiques, et le droit administratif général ou spécial (droit de la commande publique, droit de l'urbanisme, ...) ; toutes devraient être citées, et pas uniquement le droit universitaire ou des libertés académiques, et bien évidemment le droit international, le droit communautaire, les droits dit « droit public économique », « commercial », le « droit de la concurrence », « des affaires » etc... C'est bien sûr par exemple, les évolutions du droit des obligations, du droit de la famille, du droit de l'arbitrage, du droit militaire, du droit dit « des collectivités territoriales » etc qui doivent être également interrogées, comme l'ont montré les premières investigations réalisées dans la première phase de cette enquête qui à partir de toute une série de nouveaux terrains a permis de déployer pleinement l'exposé de ses théorisations tout au long de la deuxième phase de ce séminaire. L'évolution de l'hôpital notamment a aimanté nombre de nos investigations.

Ces investigations nous ont offert les moyens de mettre en lumière un certain nombre de paradoxes et de penser pleinement l'effort théorique qu'imposait dans un premier temps l'étude de la dimension juridique des néolibéralismes en proposant un tableau analytique de cette dernière. Notre recherche nous a conduit ainsi, par exemple, à analyser pour ce faire la connexion et l'articulation des savoirs juridiques conquis et produits dans des sous-disciplines internes à la discipline juridique, et qui contrairement à une idée reçue, ne communiquent pas autant qu'on pourrait l'imaginer dans l'effort visant à analyser juridiquement et scientifiquement les systèmes juridiques et leurs évolutions. Au cours de ce qui a été le troisième temps de notre investigation, nous avons confronté la théorisation que nous avons progressivement forgée à l'analyse de l'évolution des conditions de travail des magistrats judiciaires français, mais aussi notamment des militaires, des diplomates et des préfets. C'est cette investigation que nous allons poursuivre

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

cette année, dans le cadre tout d'abord de l'étude de l'évolution du droit universitaire, mais aussi des réformes qui ont été entreprises de la police judiciaire. Surtout, forts désormais du capital de savoirs que nous avons conquis sur nos différents terrains d'enquêtes, nous finaliserons la construction scientifique unifiée du tableau transversal et de l'analyse synthétique que nous entendons proposer de notre objet d'étude.

54 boulevard Raspail. Salle AS1_23.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | vendredi 14:30-16:30 | 13 octobre 2023-28 juin 2024

La fabrique des rapports. Une lecture de Pašukanis

Michele Spanò (LIER-FYT)

En 1924, Evgenij Bronislavovič Pašukanis publie *La Théorie générale du droit et le marxisme*. Son centenaire nous donne l'occasion de rouvrir ce livre unique et peut-être incontournable. Le séminaire proposera un « close reading » du texte afin de le contextualiser dans son temps ainsi que dans la tradition juridique dont il procède. Il nous reviendra de situer l'intuition majeure de Pašukanis - à savoir l'homologie entre la forme de la valeur marchande et la forme juridique - et d'en discuter la nouveauté autant que les limites. Cette lecture nous aidera à nous pencher sur le rapport entre marxisme et droit, critique de l'économie politique et usages du droit.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.10.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | mercredi 12:30-14:30 | 8 novembre 2023-12 juin 2024

HISTOIRE

La France dans la Deuxième Guerre mondiale (1936-1947)

Julien Blanc (LIER-FYT)

Dans le cadre de ce séminaire d'initiation à un domaine de recherche, nous poursuivons notre questionnement sur la France et les Français pendant la Deuxième Guerre mondiale et l'Occupation. Animé du double souci d'élargir les limites de l'enquête (1936-1947) et de croiser les dimensions politiques, sociales et culturelles, nous nous interrogerons sur les bornes chronologiques de la période, les ruptures engendrées par la guerre et la pluralité des comportements. Les termes et catégories de « Résistance », « collaboration » ou « attentisme », aussi usuels que chargés de sens, seront ainsi questionnés tandis qu'une attention particulière sera portée aux (re)constructions mémorielles produites.

Aubervilliers. 10 cours des Humanités. Campus Condorcet. Humathèque. Salle 2.14.

Annuel/bimensuel (1^{re}/3^e/5^e) | mercredi 16:30-18:30 | 15 novembre 2023-29 mai 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Historiographie en langue allemande (master franco-allemand)

Jakob Fesenbeckh (LIER-FYT)

Ce séminaire de la mention Histoire (spécialité Histoire et civilisations) est destiné aux étudiants de M1 mais également ouvert aux étudiants de M2. Une initiation à l'allemand comme langue scientifique s'accompagnera d'une formation à l'historiographie allemande. Ce séminaire est ouvert à tous les étudiants mais s'insère dans le cadre du diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (séminaire franco-allemand).

8 rue du Parc-Royal. Institut historique allemand.

Annuel/hebdomadaire | jeudi 15:30-17:30 | 2 novembre 2023-30 mai 2024

La guerre transmise...

Emmanuel Saint-Fuscien (LIER-FYT) et Stéphane Audoin-Rouzeau

Ceux qui ont fait l'expérience de guerre n'ont cessé de l'affirmer : celle-ci ne serait pas communicable. Mais faut-il comprendre qu'une telle expérience ne puisse se transmettre ? Toutes les formes de témoignages, littéraires aussi bien qu'artistiques, ne cessent de le tenter. Les objets, les lieux, les gestes, et même les corps transmettent à leur tour. Quant au silence qui se referme sur tant de confrontations humaines avec le fait guerrier, il ne transmet pas moins. C'est sur cette notion de « guerre transmise » que le séminaire concentre ses travaux. Il prend la suite - mais sous une forme totalement différente - de celui qu'ont animé pendant longtemps Jean-Max Gaudillère et Françoise Davoine.

Le séminaire de Françoise Davoine et Jean-Max Gaudillère, rassemblant des chercheurs, des psychanalystes et des professionnels de l'éducation et du social autour du thème « Folie et lien social », abordait le champ du trauma dans son lien à la guerre et aux catastrophes de l'Histoire et du lien social. Nous questionnons donc les particularités de la mémoire traumatique, « une mémoire qui n'oublie pas », qui procède du « retranchement » d'événements psychiquement non inscrits. Nous nous proposons d'interroger les formes énigmatiques de transmissions de ces événements à travers les générations, en puisant toutes ces réflexions à l'aune de rencontres singulières dans les différents champs de nos pratiques.

En interlocution avec les sciences de la psyché, le séminaire entend intégrer les sciences sociales à cette problématique de la transmission de la guerre, en l'élargissant à la question des sociétés : le deuil de masse, la « brutalisation » des ensembles sociaux par l'activité guerrière, la porosité entre la guerre et certaines pratiques sociales des sociétés pacifiées constitueront autant de pistes de travail possibles. De même, le rôle des sciences sociales au titre de vecteur de transmission de l'expérience guerrière pourra être analysé au titre d'un salutaire retour réflexif sur l'objet d'étude du séminaire.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 50.

Annuel/mensuel (4^e), vendredi 08:30-12:30 | 24 novembre 2023-24 mai 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Acteurs institutions interactions : ce que la guerre transforme

Emmanuel Saint-Fuscien et Julien Blanc (tous deux LIER-FYT)

Le séminaire part d'une question simple : la guerre change-t-elle quelque chose dans le rapport entre l'individu et son institution (armée mais aussi famille, école, administration, entreprise...) ? L'engagement dans la guerre et les formes de violence qui en découlent - particulièrement la possibilité de tuer ou d'être tué - entraînent-ils un bouleversement des rapports de domination, des hiérarchies sociales, des interactions et des embranchements qui s'offrent aux acteurs ? Provoquent-ils un élargissement des choix de trajectoires ou au contraire une contraction des possibles ? En restant adossés aux historiographies de la Première et de la Seconde Guerre mondiale tout en portant attention à d'autres conflits, nous poursuivons notre questionnement au regard de ce que la guerre change pour les acteurs en leurs institutions.

Aubervilliers. 10 cours des Humanités. Campus Condorcet. Humathèque. Salle 2.14.

Annuel/bimensuel (1^{re}/3^e) | mardi 10:30-12:30 | 7 novembre 2023-4 juin 2024

Le passé au présent. Séminaire commun du master Histoire (M2)

Emmanuel Saint-Fuscien, Jakob Fesenbeckh (tous deux LIER-FYT) et Silvia Sebastiani

Ce séminaire mensuel constitue le cours de tronc commun obligatoire de la mention Histoire (niveau M2, pour les deux parcours). Les séances sont animées par les historiens de la formation « Histoire » de l'EHESS.

Ouvert aux étudiants d'autres mentions, aux doctorants et aux auditeurs libres, il s'intéresse aux manières actuelles d'écrire l'histoire et à la place de l'histoire et des historiens dans les sociétés contemporaines.

Chaque séance se décline autour d'une thématique engageant les rapports du présent au passé. À travers la présentation d'un ouvrage, le rapprochement de plusieurs publications, l'évocation d'un événement ou d'un débat récent, il s'agira de se pencher sur l'écriture de l'histoire telle qu'elle se fait aujourd'hui. On portera attention aux stratégies narratives des historiens et aux choix qu'ils font de leurs sujets, de leurs sources, de leur distance à l'objet, de l'échelle de leurs analyses, de leur format de publication ou de leur mode d'expression. Le séminaire s'intéressera aux usages publics de l'histoire, à la place de la mémoire et du « mémoriel » dans les sociétés actuelles, à la patrimonialisation du passé mais aussi à l'oubli et aux silences. Pourront aussi être évoqués les rôles de l'historien en tant que passeur de connaissances, expert ou commentateur du présent.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle polyvalente 50.

Annuel | jeudi 09:30-12:30 | 9 novembre 2023-23 mai 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

PHILOSOPHIE

Le mouvement psychanalytique au XXe siècle. Philosophie de l'esprit, histoire conceptuelle et sociologie de la connaissance

Pierre-Henri Castel (LIER-FYT)

En quel sens les concepts éminemment « psychologiques » de la psychanalyse, et ce qu'ils prétendent faire connaître du « sujet individuel », sont en vérité des catégories sociales - i.e. des catégories de la connaissance réflexive sociologiquement et historiquement déterminées ? Poser cette question est dérangeant : la psychanalyse a souvent revendiqué une position d'extériorité, voire de transcendance par rapport au social, soit par la voie naturaliste (Freud), soit au risque de généralités quasi métaphysiques (Lacan). La justifier exigerait, déjà, de prendre soigneusement en considération, quand on entreprend l'histoire conceptuelle de la psychanalyse au XXe siècle, les métamorphoses de la socialisation individualiste, ses multiples crises dans les sociétés modernes, et les remèdes qu'on leur a imaginés, dont, entre autres, le divan. Mais ce ne serait pas assez. Plutôt qu'offrir une nième mouture de l'« histoire culturelle » des influences qui ont façonné les théories freudiennes et post-freudiennes, ce séminaire ambitionne de cerner de plus près le parallèle éliasiens entre sociogenèse et psychogenèse tout du long du processus de civilisation, autrement dit, d'appréhender la réflexivité psychanalytique à l'aune des paradoxes de ce processus et des épreuves individuelles et collectives qu'il implique. Projet bien différent de celui, plus banal, d'une critique épistémologique in abstracto de la psychanalyse. Mais avec cela, argumentera-t-on, l'enjeu capital de l'objectivité des notions psychanalytiques ne disparaît nullement ; il est au contraire réélaboré, mais à la lumière d'une philosophie sociale de l'esprit, explicitement pragmatiste et expressiviste. On examinera donc les chances d'un tel programme de recherches, les études à engager, et les obstacles à prévoir.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle A102.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e/5^e) | vendredi 14:30-16:30 | 13 octobre 2023-29 mars 2024

Les idéologies modernes et l'État social : tension et co-construction

Julia Christ, Mathurin Schweyer et Baptiste Legros (toutes et tous LIER-FYT)

À la différence de l'économie ou du droit, qui décrivent l'État comme une entité juridique, administrative ou bureaucratique, la sociologie appréhende l'État à partir de la strate d'idéalité, irréductible à la coercition, qui constitue sa réalité propre. De Durkheim à Weber, en passant par Marx, la sociologie classique s'accorde pour décrire l'État comme une idéalité, que l'on peut décrire en termes d'idéal, d'idée ou d'idéologie, qui se caractérise par son universalité. Ce constat pose le problème de savoir comment se manifeste, en pratique, la tension entre le point de vue global, ou universel, que l'État moderne revendique pour lui, et la pluralité des idéologies modernes, ou point de vue partiels, qui traversent les sociétés modernes.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Ce séminaire de recherche vise à aborder cette question en se focalisant sur l'histoire de l'État social. L'objectif sera d'examiner la contribution des différentes idéologies (libérale, conservatrice, socialiste) dans la construction de l'État social, en s'intéressant plus spécifiquement à la manière dont ces idéologies appréhendent le rapport entre l'État social et les formes de solidarité qu'il exprime et tente de synthétiser précisément par un point de vue global sur la société.

Le séminaire alternera la discussion de textes classiques et la présentation d'enquêtes empiriques, afin de reprendre le problème du rapport entre État et idéologies d'un point de vue interdisciplinaire, au croisement de la sociologie de l'État, de la sociologie de la connaissance et de la philosophie des sciences sociales.

54 boulevard Raspail. Salle A06_51.

Annuel/mensuel (1^{re}) | vendredi 16:00-19:00 | 3 novembre 2023 au 7 juin 2024

Le rôle actuel de la philosophie. Lecture de Jürgen Habermas

Bruno Karsenti (LIER-FYT)

À quoi sert aujourd'hui la philosophie. Le séminaire de cette année sera consacré à la dernière oeuvre de Jürgen Habermas, *Une histoire de la philosophie* (2 volumes, trad. Frédéric Joly, Gallimard, 2021, 2023). Nous nous confronterons à ce texte, qui se présente comme une généalogie des sources de la pensée postmétaphysique où culmine aujourd'hui la philosophie selon Habermas. Notre lecture est conduite en d'un point de vue de *philosophie des sciences sociales*. La confrontation se justifie par le fait que notre approche, dans la mesure où elle considère que l'avènement des sciences sociales dans la modernité transforme la philosophie comme telle et la reconfigure en pratique sociale d'un certain type, suppose aussi d'en réécrire l'histoire. L'enjeu est de mieux cerner le rôle actuel de la philosophie au sein des pratiques réflexives qui traversent les sociétés modernes et contribuent à leur structuration.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.10.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | jeudi 10:30-12:30 | 26 octobre 2023-13 juin 2024

Atelier des philosophes du LIER-FYT

Bruno Karsenti et Pierre-Henri Castel (tous deux LIER-FYT)

L'atelier des philosophes et l'espace de rencontre institutionnelle régulier des philosophes du Lier-FYT : titulaires, associées et associés, personnes invitées par l'équipe, post-doctorantes et post-doctorants, doctorantes et doctorants. Il est destiné à discuter collectivement, en fonction des propositions de ses membres, tous les travaux en cours (du chapitre de thèse ou d'habilitation au manuscrit de livre en préparation). L'atelier est ouvert à des personnes extérieures au centre à condition de s'inscrire auprès Pierre-Henri Castel (pierre-henri.castel@outlook.fr).

54 boulevard Raspail. Salle A06_51.

Annuel/mensuel (2^e) | jeudi 15:00-17:00 | 9 novembre 2023-13 juin 2024

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Les Juifs et l'Europe. 6.

Bruno Karsenti, Julia Christ et Danny Trom (toutes et tous LIER-FYT)

Les Juifs se sont compris comme un peuple persévérant dans la dispersion. Ils ont été, comme les a qualifiés Max Weber, un peuple hôte en Europe. L'Europe à l'inverse s'est constituée avec la christianisation de l'Empire romain en s'envisageant comme un corps politico spirituel transcendant les peuples qui la constituaient. Le peuple hôte a été cependant aussi un agent actif dans la constitution de l'Europe. S'énoncent là deux façons de penser l'universalité.

L'histoire de l'Europe est essentiellement l'histoire d'une aventure politique dans laquelle se sont succédées, juxtaposées et imbriquées des formes variées. L'histoire des Juifs étant elle aussi une aventure politique, le séminaire visera à comprendre les modalités d'articulation, de composition, et d'opposition de ces trajectoires imbriquées et néanmoins hétérogènes.

54 boulevard Raspail. Salle A06_51.

Annuel/mensuel (1^{re}) | mardi 14:00-18:00 | 7 novembre 2023-4 juin 2024

Savoirs du dehors : épistémologie, histoire, critique

Gildas Salmon (LIER-FYT), Anoush Ganjipour et Elad Lapidot

Le séminaire a pour objet d'examiner ensemble trois types de réflexivité produits à partir de la rencontre des sciences sociales modernes avec les régimes de savoir qualifiés de « non-modernes ».

1) Depuis le XIX^e siècle, le savoir occidental se caractérise par une volonté d'ouverture vers ce qui formait son dehors. Revendiquant une vocation universelle, les sciences sociales modernes ont effectué un mouvement théorique double. D'une part, elles ont voulu inclure, en tant qu'objets de connaissance, des individus, des sociétés ou des cultures non-occidentales. Mais d'autre part, elles ont aussi voulu tenir compte des autres savoirs ou régimes épistémologiques (qualifiés privativement comme « non-modernes » et « non-occidentaux »), et les intégrer afin de se donner un caractère englobant et absolu. Sur le plan pratique, cette ambition universaliste est indissociable de l'expansion coloniale de l'Europe : la volonté d'ouverture du savoir sur des sociétés « autres » s'est ainsi articulée avec la volonté de gouverner ces « autres ». C'est à partir de cette articulation entre savoir et pouvoir qu'une série de disciplines nouvelles ont vu le jour : l'histoire des religions, l'orientalisme, la grammaire comparée, l'ethnologie, etc.

2) La rencontre des modernes avec les cultures non-occidentales a produit un effet épistémologique inverse à l'intérieur de ces cultures : chez les populations autochtones, elle a déclenché une volonté analogue d'ouvrir leur savoir à l'épistémè moderne conçue précisément en tant que leur « dehors ». Une telle volonté comprend à son tour trois aspects : a) développer un savoir sur les modernes ; b) intégrer les sciences sociales des modernes dans les traditions intellectuelles des « non-modernes » ; c) ces deux démarches ont été ici aussi conditionnées par le colonialisme, mais dans une configuration politique inverse, définie par le gouvernement et la domination que les modernes imposaient aux populations colonisées (le gouvernement exercé par les « autres » sur « nous »). Les répliques des penseurs indiens, musulmans, japonais ou chinois, ou encore celles des penseurs juifs européens aux sciences sociales et à la métaphysique modernes doivent être analysées et réévaluées dans cette perspective.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

3) À partir de la seconde moitié du XXe siècle s'est développée, au sein des sciences sociales modernes, une approche critique du rapport que celles-ci ont entretenu avec leur dehors. Sous ses variantes discursives post-coloniales ou post-orientalistes, cette approche s'interroge sur les conditions historico-politiques auxquelles les sciences sociales modernes ont pu faire des « autres » leur objet, ou subsumer leurs régimes de savoirs sous le leur. Elle met ainsi en question le lien entre les fondements épistémologiques ou métaphysiques de ces démarches d'une part et, de l'autre, la domination coloniale et l'idéologie du progrès qui a historiquement sous-tendu une telle domination. L'enjeu est de parvenir à déconstruire l'universalité et l'objectivité revendiquées par la « raison occidentale », et de lui rendre ainsi son caractère foncièrement situé, et intéressé.

L'étude comparative de ces trois dynamiques épistémiques et politiques a pour enjeu de comprendre comment la confrontation avec le dehors a opéré une problématisation mutuelle de savoirs issus de traditions hétérogènes, et a donné lieu, des deux côtés, à une mutation épistémologique qui ne peut être comprise que de manière relationnelle.

Dans ce séminaire mensuel, nous réunirons des spécialistes de l'épistémologie des sciences sociales modernes, des aires culturelles, ainsi que des historiens pour aborder à chaque fois l'un des aspects de notre thématique générale. Chaque séance se déroulera sous forme d'une intervention commentée par un discutant, suivie par la discussion avec les étudiants et le public.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 50.

Annuel/mensuel (2^e) | mercredi 16:30-19:30 | 11 octobre 2023-12 juin 2024

SOCIOLOGIE

Les formes contemporaines du « blaming »

Yannick Barthe (LIER-FYT)

Comment, dans les sociétés contemporaines, les malheurs individuels et collectifs sont-ils interprétés et traités ? À qui ou à quoi sont-ils attribués ? Peut-on, à cet égard, repérer des évolutions ou des tendances historiques ? En cherchant à explorer ces questions, ce séminaire entend proposer une analyse sociologique des processus de blaming, c'est-à-dire les processus à travers lesquels certains individus ou certaines entités se voient imputer la responsabilité du malheur qui en frappe d'autres, lesquels sont alors considérés comme victimes. À partir d'exemples empiriques puisés dans les domaines les plus divers (les risques, les discriminations, le harcèlement, le chômage, etc.) et en mobilisant les apports de plusieurs disciplines des sciences sociales (anthropologie, sociologie, science politique, psychologie sociale), on s'efforcera d'analyser les logiques qui sous-tendent le travail d'imputation causale auquel se livrent les acteurs sociaux et le processus de responsabilisation politique qui peut l'accompagner. Ce séminaire sera l'occasion d'aborder sous un nouveau jour certains thèmes classiques des sciences sociales, tels que l'autonomie individuelle,

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

la régulation des conflits, la judiciarisation ou encore la politisation, mais également de saisir certains des traits caractéristiques des sociétés contemporaines ainsi que les transformations qui les affectent.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.07.

1^{er} semestre/hebdomadaire | mercredi 14:30-16:30 | 8 novembre 2023-7 février 2024

Autonomie, égalité et asymétries dans l'accompagnement social, sanitaire et scolaire

Édouard Gardella (LIER-FYT)

Les sociétés modernes peuvent se caractériser par le partage d'un idéal égalitaire : celui de l'autonomie-individuelle-pour-toutes-et-tous. L'objectif du séminaire est d'observer comment cet idéal est mis à l'épreuve dans les relations où il semble a priori le plus contredit : quand certains individus sont jugés dépendre de professionnel.les pour accéder à des conditions de vie (plus) égalitaires et à une vie « normale », comme, par exemple, dans les cas de l'assistance aux pauvres, l'accompagnement des personnes en situation de (poly)handicap ou en situation de vieillesse et de dépendance, le suivi de personnes désignées comme souffrant d'addictions, ou encore, la protection de l'enfance, la relation scolaire voire la relation carcérale ; autrement dit, dans les relations caractéristiques de l'État social.

Quelle forme revêt l'idéal égalitaire de l'autonomie-individuelle-pour-toutes-et-tous dans ces relations asymétriques ? Est-il mécaniquement respecté par les professionnel.les ? Ou, au contraire, disparaît-il derrière la domination, le paternalisme et l'injonction à l'autonomie, caractéristiques réputées inhérentes à ce type de relations ? À partir d'enquêtes de terrain conduites d'abord, pendant 15 ans, sur l'assistance aux sans-abri (dont les résultats ont été publiés dans *La solidarité individualiste. L'assistance moderne aux sans-abri et ses pathologies*, Economica, 2023), puis en milieu carcéral, sur la prise en charge des très jeunes enfants vivant avec leurs mères incarcérées (enquête collective), et en prenant appui sur des travaux empiriques et théoriques réalisés dans d'autres secteurs de l'État social, nous avancerons l'idée que ces relations, bien qu'asymétriques, prennent sens en tant qu'expressions de l'égalitarisme et du respect de l'autonomie individuelle. Autrement dit, nous défendrons l'argument selon lequel ces relations expriment un individualisme, moral et égalitaire ; ce « culte de l'individu » qu'Émile Durkheim avait diagnostiqué comme étant en train de se renforcer à la fin du XIXe siècle. C'est du moins ce que montrent, selon nous, les enquêtes sociologiques qui prennent au sérieux les tensions morales traversées par les professionnel.les, ainsi que les critiques portées par les personnes « prises en charge ».

Sociologiser ce type de relations ouvre alors sur un résultat plus général. Nous verrons que, dans ces relations à la fois asymétriques et égalitaires, l'autonomie des individus tend à être, par les professionnel.les, prise en charge, mais aussi, prise en compte, au sens où les individus tendent à être considérés comme des égaux avec qui il est juste de coopérer afin d'œuvrer à la transformation de leur situation. Nous verrons ainsi qu'il est dès lors nécessaire de penser l'autonomie comme une *autonomisation*, toujours processuelle et collective.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Nous avancerons enfin l'hypothèse selon laquelle cette tendance des professionnels à considérer les personnes prises en charge comme des égales, et, plus globalement, à leur garantir des droits individuels, se renforce depuis plusieurs décennies, non seulement en France mais aussi dans les pays dits occidentaux. Nous proposerons une explication structurelle, et plus précisément, morphologique, de cette évolution. Nous verrons alors qu'une telle explication, scientifique, est la condition à remplir pour formuler une *critique* sociologiquement adéquate, c'est-à-dire *réflexive*, de ces relations d'autonomisation.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.10.

1^{er} semestre/hebdomadaire | mercredi 10:30-12:30 | 8 novembre 2023-7 février 2024

La BnF dans son quartier : cartographier les pratiques culturelles et de sociabilité

Alice Le Gall-Cécillon (LIER-FYT), Valérie Beaudouin et Irène Bastard

La Bibliothèque nationale de France occupe une place particulière au sein du quartier de François Mitterrand, son architecture avec un espace intérieur confiné et un immense parvis en font un carrefour où se croisent et circulent des publics hétérogènes, ceux du dedans (les travailleurs de la BnF, les lectrices et lecteurs, les visiteuses et visiteurs) et ceux du dehors (les danseurs et danseuses, les groupes de flâneurs, les passantes et passants, les travailleurs d'ailleurs). À la croisée de la sociologie des pratiques culturelles et de la sociologie urbaine, il s'agira de cartographier l'espace des pratiques culturelles et des relations qui les font vivre.

Comment les différents publics s'activent, circulent et se croisent autour de ce lieu ? Que font-ils et quelles formes de circulations observe-t-on entre le dedans et le dehors : d'où viennent et que deviennent les lecteurs et lectrices lorsqu'ils arrivent ou quittent les lieux ? De même d'où viennent et où repartent ceux et celles qui occupent l'esplanade ? Quelles traces de ces pratiques sont visibles en ligne, comment s'articulent-elles avec ces pratiques hors ligne ?

Aubervilliers. 10 cours des Humanités. Campus Condorcet. Humathèque. Salle 2.14.

Annuel/bimensuel (1^{re}/3^e) | jeudi 10:30-12:30 | 19 octobre 2023-16 mai 2024

Art, idéologie, science : une introduction à la sociologie de la connaissance

Cyril Lemieux (LIER-FYT)

L'importance qu'ont aujourd'hui acquise les sciences et la psychologie cognitives peut parfois faire oublier que les phénomènes dits « cognitifs » sont redevables d'une analyse proprement sociologique. Ce séminaire de lecture aura pour but de faire redécouvrir et d'explorer le potentiel de la sociologie en la matière. On y étudiera tout à la fois les principes théoriques et méthodologiques qui fondent le domaine propre à la sociologie de la connaissance et leur mise en œuvre dans des enquêtes empiriques. Du point de vue des principes théoriques et de méthode (6 séances), deux traditions différentes, mais dont certaines convergences seront mises en valeur, seront étudiées : l'école française, d'une part (en repartant des travaux de Durkheim, Mauss et

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

Halbwachs) et l'école mannheimienne, d'autre part (en repartant des œuvres de Mannheim et d'Elias). Concernant les enquêtes empiriques (6 séances), l'attention se portera sur des travaux consacrés à l'art, à l'idéologie ou à la science.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.10.

1^{er} semestre/hebdomadaire | vendredi 14:30-16:30 | 1^{re} séance le 20 octobre 2023 puis 24 novembre 2023-16 février 2024

Fake news et complotisme : une approche sociologique

Cyril Lemieux (LIER-FYT)

L'ambition de ce séminaire est de développer une approche sociologique des phénomènes couramment dénommés « fake news », « post-vérité » et « complotisme ». Un premier ensemble de séances aura pour but de préciser ce qu'implique une approche sociologique de ces différents objets (par contraste, notamment, avec les approches relevant de la psychologie et/ou du déterminisme technologique). Un deuxième ensemble, mobilisant les travaux sociologiques existants, en France et à l'étranger, entreprendra d'analyser la nouvelle division du travail d'information au fondement de l'essor des phénomènes étudiés dans le séminaire. Un troisième, s'appuyant lui aussi sur les études disponibles, portera sur les processus d'adhésion des individus aux fausses informations et aux théories complotistes en fonction de leurs caractéristiques sociales, des normes propres à leurs groupes d'appartenance et du degré de différenciation en vigueur dans leur société. Une quatrième et dernière partie, enfin, sera consacrée à l'étude, dans différents pays européens et nord-américains, de la réaction des pouvoirs publics et d'un certain nombre de professions (parmi lesquelles, notamment, celles liées au journalisme, aux sciences et à l'enseignement) face à ces phénomènes et aux problèmes qu'ils posent.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.08.

1^{er} semestre/hebdomadaire | mardi 16:30-18:30 | 14 novembre 2023-13 février 2024

SOCIO-LINGUISTIQUE

Performatif et vérité : rituel, répétition, formules

Michel de Fornel (LIER-FYT), Bruno Ambroise et Philippe Büttgen

Le séminaire traitera cette année de deux dimensions fréquemment associées aux performatifs, - la répétition et le langage formulaire -. Reprenant les débats classiques et contemporains en philosophie du langage et en pragmatique sur la dimension performative de l'assertion, il mobilisera les ressources de la philosophie du langage, de l'anthropologie linguistique et de la philosophie des religions pour analyser les aspects épistémologiques sociaux et politiques, souvent ignorés, d'actes de parole ayant pour objet de « dire le vrai », et qui restent inadéquatement saisis

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

au moyen des traitements standards de l'assertion. On étudiera ainsi les configurations socio-historiques et anthropologiques associées à la répétition des actes de parole comme la profession de foi, le témoignage, le serment, la déclaration, la déposition afin d'élucider le statut formulaire de ces actes de parole et d'en interroger les contextes d'énonciation.

Aubervilliers. 10 cours des Humanités. Campus Condorcet. Humathèque. Salle 2.14.

Annuel/bimensuel (2^e/4^e) | mardi 10:00-12:00 | 10 octobre 2023-28 mai 2024

Analyser l'activité « telle qu'elle se fait » : les bases conceptuelles et méthodologiques de l'enquête vidéo-ethnographique (interactionnisme, ethnométhodologie, analyse de conversation)

Michel de Fornel (LIER-FYT) et Christian Licoppe

Le séminaire vise à développer une base théorique et méthodologique sur l'analyse de « l'activité telle qu'elle se fait ». L'orientation en est donc fortement ethnographique qui complète certaines réflexions actuelles sur l'anthropologie visuelle : il s'agit ici plus spécifiquement d'exploiter les données vidéo comme ressource pour analyser l'organisation des activités humaines d'un point de vue endogène à leur production.

Sur le plan théorique, il s'agira de mettre en place les concepts centraux de l'interactionnisme Goffmanien (en particulier la notion de cadre de l'activité), de l'ethnométhodologie (en particulier les notions de réflexivité, « accountability », indexicalité, de « breaching experiments » et d'action instruite) et de l'analyse de conversation (systèmes d'allocation des tours de parole, paires adjacentes, préférences et pré-séquences, interactions ordinaires et interactions institutionnelles, catégorisation, etc.), et de les combiner pour appréhender la dimension multimodale de l'interaction humaine que rend accessible la vidéo. Sur le plan empirique il s'agira de comprendre d'une part comment produire des enregistrements audio et vidéo d'activités humaines « advenant naturellement » (« *naturally occurring data* »), comment les transcrire (en exploitant dans le cas de la vidéo des ressources logicielles spécifiques), et comment y identifier des phénomènes interactionnels pertinents pour les participants eux-mêmes, et d'autre part de donner aux étudiants des ressources pour maîtriser les formes de technicité inhérentes à ce genre de recherches.

Au niveau de la sélection des cas concrets, on s'intéressera à des situations d'interaction dans des environnements riches en artefacts et médias variés, pour comprendre comment interagissent et se coordonnent les personnes dans ces écologies informationnelles complexes qui font en particulier peser des contraintes spécifiques sur ce qui est visuellement accessible aux participants. La formation présente donc également un intérêt pour des étudiants qui souhaitent comprendre certaines orientations actuelles dans le développement des technologies d'information et de communication.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2023-2024

La formation alternera théorie et études de cas empiriques. Elle est ouverte à des étudiants de niveau master (M1 et M2) et à des doctorants, issus de différentes disciplines (en particulier sociologie, anthropologie, sciences du langage, ergonomie, sciences de l'information et de la communication).

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.07.

1^{er} semestre/hebdomadaire | vendredi 08:30-10:30 | 10 novembre 2023-16 février 2024

Interactions sociales, processus conversationnels et types d'interdépendances

Michel de Fornel (LIER-FYT) et Vincenzo Raimondi

Le séminaire vise à proposer une approche nouvelle des modes d'articulation entre processus conversationnels et types d'interdépendances sociales. On procédera dans un premier temps à une discussion critique des concepts de l'analyse de conversation, de la pragmatique néogricéenne, des approches en termes de *linguaging* et de *participatory sense-making*, ainsi que des recherches multimodales de l'interaction. Dans un second temps, le séminaire poursuivra la lecture et la discussion de la *Théorie des symboles* de Norbert Elias et examinera ses propositions sur l'évolution biologique et le développement social ainsi que sa thèse d'une émancipation par le symbole. Dans un dernier temps, on présentera notre cadre conceptuel de l'interaction sociale.

54 boulevard Raspail. Salle A06_51.

Annuel/mensuel (3^e) | jeudi 17:00-20:00 | 19 octobre 2023 au 20 juin 2024

La négation : synchronie et diachronie

Mena B. Lafkioui (LIER-FYT)

Le présent séminaire sera consacré aux phénomènes de la négation dans une perspective linguistique théorique, comparative et typologique afin d'approfondir notre compréhension de la nature et du fonctionnement des différents mécanismes morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de ce phénomène cognitif et linguistique universel et complexe. Seront examinées la négation standard ainsi que la négation existentielle et prohibitive. Il sera aussi question de s'interroger sur certaines perspectives diachroniques connues, telles celles de « Jespersen Cycle » et de « Negative Existential Cycle ».

54 boulevard Raspail. Salle A05_51.

2nd semestre/bimensuel (1^{re}/3^e) | mardi 14:00-18:00 | 5 mars 2024-4 juin 2024